Pouvoir d'emprunt

se mêlaient de généraliser à propos de nos aspirations et de nos besoins. Les hommes non plus n'aiment pas les généralisations, quelles qu'elles soient. Nous ne devons pas généraliser non plus à propos des besoins de notre jeunesse. Comme dans le cas des adultes, les besoins des jeunes sont différents.

Pour simplifier les choses je crois que en tant que législateurs, et pour aller je l'espère, dans le sens de l'opinion publique, nous devons classer en trois grandes catégories au moins les jeunes qui, l'été venu, c'est-à-dire dans quelques semaines à peine, auront désespérément besoin d'aide. La première catégorie, grosso modo, devrait comprendre tous les jeunes qui ont terminé leurs études et qui ont quitté l'école définitivement. Ils possèdent une certaine formation, mais guère d'expérience pratique. Ils auront besoin d'emplois à plein temps. Ce sont surtout ces jeunes-là que vise le projet que les députés de ce côté-ci ont élaboré. Je le répète, ce projet ne remédiera pas à tous les maux qui affligent notre jeunesse, mais il permettra au moins à un certain nombre de jeunes canadiens qui le souhaitent de faire partie pendant quelque temps des Forces armées. Ils y trouveraient un emploi à plein temps.

Font partie de la deuxième catégorie de jeunes, les étudiants qui sortiront de l'université dans quelques mois, en mai. Nombre de ces jeunes ont passé plus de temps à l'université qu'ils ne l'avaient d'abord prévu. Certains d'entre eux se seraient probablement contentés d'un simple baccalauréat, mais étant donné la situation économique, ils ont craint, et avec raison, de ne pas trouver d'emploi. Il n'y a pas de débouchés pour eux dans notre société actuelle. Par conséquent, ils ont préféré poursuivre leurs études, peut-être au prix de sacrifices financiers de leur part et de la part de leur famille. Je suis convaincu que la société s'en trouvera bien à long terme, car la génération montante sera plus instruite que la précédente. Toutefois, nous devons aider ces étudiants d'université à payer leur frais de scolarité en créant des emplois d'été. Je le répète, je doute fort que le secteur privé puisse répondre aux besoins de tous les étudiants. J'espère néanmoins que nous pourrons leur offrir des emplois axés sur leur carrière afin qu'ils ne travaillent pas seulement pour travailler, mais pour acquérir une expérience qui les aidera plus tard à se caser dans le secteur privé.

Je proposerais donc que les universités et les laboratoires, entre autres, obtiennent des subventions supplémentaires pour engager des étudiants en quête d'un emploi d'été, leur permettant ainsi de mettre en pratique les connaissances théoriques qu'ils acquièrent durant les mois d'hiver. Ce n'est qu'une suggestion et je ne sais pas si elle sera retenue.

• (1630)

Les étudiants du niveau secondaire constituent l'autre catégorie. Nous savons maintenant que, partout au Canada, ces étudiants étaient beaucoup plus nombreux l'an dernier que depuis bien des années. Pourquoi? Parce que les jeunes ont préféré poursuivre leurs études plutôt que de dépendre de l'assurance-chômage ou de déboucher sur un marché du travail où les emplois sont inexistants. Les familles de ces étudiants ont dû faire des sacrifices financiers. Il faut que nous aidions ces étudiants qui vont arriver par centaines sur le marché du travail cet été, vers le milieu ou la fin de juin. Qu'est-ce qui les attend? A mon avis, monsieur le Président, le moins qu'on puisse dire, c'est que le gouvernement serait malavisé, voire

même irresponsable, de publier des annonces d'emplois d'été comme on en voit dans les journaux d'aujourd'hui, alors qu'il n'est même pas certain d'avoir les moyens de financer ces programmes. C'est probablement ce que le ministre des Finances a laissé entendre ce matin, disant qu'il nous incombe de répondre aux besoins des plus démunis.

A mon avis, nous devons nous attendre, au cours des mois à venir, à ce qu'un nombre considérable de jeunes se tournent non pas vers le secteur privé, mais vers nous tous pour quémander notre aide. Il ne faudrait pas qu'ils aient à quémander. Nous ne devrions pas les y obliger. Il faudrait leur donner espoir.

Bien sûr, monsieur le Président, il est toujours embarrassant pour un gouvernement de demander la permission d'emprunter. Mais ne serait-il pas immoral de notre part de ne pas demander cet argent dont nous avons besoin pour financer des programmes comme ceux dont je viens de parler? Je crois que nous avons avant tout l'obligation d'aider les citoyens lorsqu'ils en ont le plus besoin, lorsque personne d'autre ne peut leur venir en aide. Donc, en effet, il va y avoir un déficit. Ça ne fait plaisir à personne, mais nous utilisons cet argent à de bonnes fins, et je pense que les jeunes Canadiens finiront par nous en remercier.

Le président suppléant (M. Blaker): J'avais l'intention d'accorder la parole au député de Comox-Powell River (M. Skelly), mais comme vous l'avez remarqué, j'ai dû lui demander de consulter la présidence un petit instant. En attendant, je rappelle aux députés qu'ils ont une période à leur disposition pour poser des questions, fournir des réponses et faire des remarques.

M. Malone: Monsieur le Président, je voudrais demander au député de York-Sud-Weston (M^{me} Appolloni) si le gouvernement a l'intention de consacrer aux jeunes les 19 milliards de dollars qu'il désire emprunter?

Mme Appolloni: Monsieur le Président, j'espère que le député plaisantait. J'ai demandé que le gouvernement se montre humain et non pas complètement irresponsable. J'ai déjà parlé des sommes dont le gouvernement a besoin pour renflouer la caisse d'assurance-chômage et le service de la dette. Je n'ai jamais prétendu ni même pensé un instant que tout cet argent serait consacré à la jeunesse. Néanmoins, j'espère vivement qu'une bonne partie de cette somme sera réservée aux jeunes.

M. Malone: Monsieur le Président, inutile de nous rappeler que le gouvernement est irresponsable. Les Canadiens le savent déjà. Je voudrais demander au député de York-Sud-Weston quelle somme sera consacrée à la jeunesse?

Mme Appolloni: Le Règlement de la Chambre nous interdit de prêter de mauvaises intentions au député qui a la parole, mais j'espère seulement que le député de Crowfoot (M. Malone) ne veut pas dire qu'il se fiche éperdument du sort de la jeunesse canadienne. Toutefois, quand il me demande précisément combien de fonds seront consacrés aux jeunes, je dois lui répondre en toute franchise et sérieusement que je ne suis pas ministre des Finances, et que je ne suis pas au courant de ses calculs. Bien entendu, je n'en sais rien. Toutefois, je sais que le ministre actuel de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) fait de son mieux pour aider les jeunes Canadiens